



Fins de mois difficiles,
dépenses imprévues...

Des aides existent

Vous rencontrez des difficultés dans votre vie quotidienne et vous avez des questions (budget, mutuelles, énergie, consommation) ? Vous souhaitez vous informer sur vos droits et les démarches à mener ?

La Ville de Nantes vous accueille et vous propose un bilan global pour vous permettre d'accéder à vos droits. Selon vos attentes, vous pouvez bénéficier d'aides adaptées, d'un accompagnement personnalisé et/ou d'une orientation.

Quelles sont les aides proposées ?

Les aides permettant de réaliser un projet ou de faire face à des difficultés budgétaires

> Les aides financières

- **« Coup de pouce » :**

- une aide financière de 50 à 115 € maximum attribuée en espèces et chèques solidarité sous 48 heures sur justification de ressources et de charges de logement,
- 1 aide possible tous les 4 mois,
- avoir au moins 25 ans ou être en charge de famille.

- **La micro-épargne :**

- une orientation vers une banque partenaire pour ouvrir un livret de micro-épargne,
- un accompagnement budgétaire,
- une aide financière versée à la fin du parcours d'épargne pour vous aider à financer votre projet.

- **Dans le cadre d'un soutien personnalisé :**

- pour concrétiser un projet ou faire face à une dépense imprévue,
- aide soumise à une commission d'attribution.

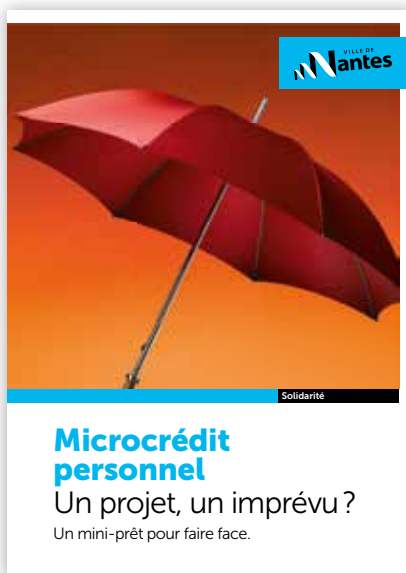
> Les prêts

• L'avance remboursable :

- pour faire face à un besoin identifié dans l'attente de ressources,
- vous pouvez bénéficier d'un prêt de 15 à 300 € maximum.

• Le microcrédit :

- un mini-prêt jusqu'à 3 000 €, remboursable sur 36 mois, avec une banque partenaire, à un taux plafond de 3,5 %,
- pour les personnes ne pouvant pas accéder à un prêt bancaire classique,
- pour faire face à des dettes ou financer un projet.



Les aides spécifiques d'« urgence sociale »

• Bons gratuits ou payants :

Selon votre niveau de ressources pour manger au restaurant social, accéder aux bains-douches et à une laverie.

• La domiciliation :

pour les personnes « sans domicile stable » ayant un lien avec la commune.

• L'accompagnement vers le logement :

pour les personnes seules ou en couple, sans enfant à charge et percevant des ressources régulières autres que le RSA.

L'accès à une bonne couverture santé

- **Des renseignements et des conseils** pour faire un point sur sa mutuelle, comparer et choisir.
- **Un accompagnement** pour constituer ses demandes d'aides financières auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).
- **5 mutuelles partenaires** pour des contrats nantais de qualité à des prix modérés.
- **Une aide financière**, quelle que soit votre mutuelle, qui peut atteindre 200 € maximum pour l'année.



L'accès à une bonne assurance habitation

- **Des renseignements** pour faire un point sur son assurance habitation.
- **Une orientations vers deux assurances partenaires** pour des contrats de qualité à prix modérés.

L'accès au sport et à la culture avec Carte blanche

- **Pour bénéficier de tarifs préférentiels** auprès des musées, médiathèques, piscines, patinoire, mais aussi théâtres, matchs de haut niveau, spectacles et cinémas.
- **Cette carte s'adresse aux Nantais** selon leurs ressources financières.
- **Tous les membres du foyer** peuvent avoir une carte, y compris les enfants de plus de 2 ans, hors étudiants.
- **Une aide financière** pour s'inscrire à une activité sportive ou culturelle à l'année.
L'aide maximum est de 150 €. Il doit vous rester à financer un minimum de 25 €.



L'accès à des ressources numériques

- **Un espace numérique** de neuf ordinateurs en libre accès ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h30.
 - **Un espace web personnalisé** pour sécuriser vos documents.
 - **Un appui aux démarches.**
 - **Des ateliers pour se former.**
-

Faire face aux dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité)

- **Des conseils sur les écogestes** - visite de l'éco-appartement.
 - **Un diagnostic technique** des équipements de votre domicile.
 - **Une médiation** avec les fournisseurs d'énergie.
 - **Des aides financières** selon vos ressources.
-

Faire face au décès d'un proche

- **Un soutien** dans vos démarches.
- **Une aide financière et/ou un prêt** sous conditions de ressources pour faire face aux frais d'obsèques.

Où s'adresser ?

> Au Centre communal d'action sociale (CCAS)

1 bis place Saint-Similien

Tél. 02 40 99 27 00

Lundi au vendredi : 8h30-17h30

> En Mairie annexe de l'Île de Nantes

15 boulevard du Général de Gaulle

Tél. 02 40 41 58 80 / 02 40 41 58 81

Lundi au vendredi : 9h-12h45 et 14h-17h30

> En Mairie annexe de Bellevue

Place des Lauriers

Tél. 02 40 41 67 21 / 02 40 41 67 22

Lundi au vendredi : 9h-12h45 et 14h-17h30

> Lors des permanences sur les quartiers


> Aux Points Conseil Budget

> Aux Points infos Nantes Solidaire

> Au sein des maisons de l'emploi de Malakoff, Nantes Est et Nantes Nord.

Informations sur les jours et horaires auprès d'**ALL●NANTES** 02 40 41 9000

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou souhaitez nous interroger au préalable sur votre éligibilité à une aide :

- E-services rubrique Solidarités 
- **ALL●NANTES** 02 40 41 9000
- Pour les demandes liées à l'accompagnement au logement et les demandes de visite à domicile : 02 40 99 29 04

Vous êtes sourd ou malentendant

- Un travailleur social maîtrisant la LSF peut échanger avec vous via skype. La contacter sur l'adresse mail : **CCAS_contact_LSF@mairie-nantes.fr**

« J'ai désormais une complémentaire santé moins chère et mieux adaptée à mes besoins. »

MARIE-PAULE, 57 ans
Bénéficiaire d'une aide mutuelle

« Depuis mon rendez-vous, je gère mieux mes factures et j'ai même réalisé des économies! »

RAYMOND, 67 ans

« Le conseiller a étudié notre budget avec nous et nous a aidés à réaménager notre endettement. »

MAËLLE et REDOUANE, 43 et 45 ans

« En instance de divorce, je perçois 850 € d'indemnités de Pôle emploi et 124 € de prestations familiales. Avec mon loyer de 400 €, les fins de mois sont difficiles. J'ai eu connaissance de l'existence de l'aide coup de pouce par ma voisine. Je suis allée au CCAS un lundi, le mercredi je recevais 50 €! Avec cet argent, j'ai pu remplir mon frigo. »

LUCIE, 38 ans

« Je perçois le RSA et je suis en formation de cariste. Mon assistante sociale a monté un dossier pour que la Ville de Nantes, puisse m'aider à financer l'achat de mes chaussures de sécurité et des bleus de travail. Il y en avait pour 150 €. »

PASCAL, 29 ans